



Composition du CE du 25 mars 2011:

Équipe pédagogique	Mairie	FCPE	PEEP
L. Mignot, PS1 directeur E. Blot, PS2 B. Ducrocq, PS3 N. Vernerie, MS1 J. Cugnetti, MS2 C. D'Allens, MS/GS L. Leroux, GS1	V. Bevierre, conseillère municipale M. Bourdon, Directeur CLAVIM secteur enfance	M. Flament S. Brard C. Maillot C. Méchin P. Panzani	B. Bouchet A. Berthet



Vous trouverez dans ce document les points essentiels évoqués lors du conseil d'école.
Chacun des sujets est détaillé sur notre blog : www.fcpeemm.org

INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX

La Cour de récréation en question

✓ Le **mur mitoyen** de la cour de l'école s'effrite depuis le mois de juin 2010 suite à un problème de conception et impose depuis la rentrée 2010, **un périmètre de sécurité** qui ampute significativement l'espace laissé libre aux enfants.

→ **Les travaux débuteront le 5 Juillet, leur durée est estimée à 7 semaines.**

Nous avons souligné la **nécessité que les travaux soient terminés pour la rentrée.**

✓ Les enseignants avaient signalé lors du précédent conseil d'école des **émanations incommodes** provenant du parking Vinci situé sous l'école (2 puits d'air donnent sur la cour). **La FCPE a sollicité la mairie et Vinci afin d'en connaître les causes et de veiller à la sécurité de nos enfants en cas d'incendie dans le parking. Une visite a eu lieu le 15 mars.**

→ M. Mignot pourra venir constater l'origine des mauvaises odeurs lors de prochaines émanations (démarrage de véhicule, flaque d'essence, ...).

→ Les systèmes de sécurité incendie parking et école sont indépendants comme le veut la loi. Vinci communiquera la date du prochain test d'alerte incendie à M. Mignot, afin de vérifier si la sirène du parking est audible depuis l'école.

Les fuites dans la classe MS1 – Pas de fuite constatée depuis la dernière intervention.

Les travaux et matériels demandés pour la commission 2011 – Les résultats de la commission ne sont pas encore connus et seront présentés lors du 3^{ème} conseil d'école.

Cour de Récréation de l'étage

La cour de l'étage n'a pas été utilisée pour les récréations cette année puisque le décalage des récréations petits/grands permet de les faire dans la cour du rez-de-chaussée. Elle est utilisée pour les activités sportives et partagée avec la crèche.

Rénovation de la cour de récréation – Demande pour la commission travaux 2012

Sèche-mains électriques

Un sèche-main électrique a été retiré et envoyé pour réparation au fabricant. Un torchon a été mis en remplacement. **Nous avons souligné le manque de propreté du torchon.**

Décalage des horaires de l'école

Suite au 1^{er} Conseil d'École, M. Mignot a fait la demande à l'Inspection d'avancer de 10 min les horaires de la journée pour faciliter les trajets des familles ayant des enfants également à l'élémentaire. Nous sommes dans **l'attente de la réponse** sachant qu'un décalage le matin semble peu probable, un horaire de l'après-midi 13h20-16h20 semble davantage envisageable.

Tout décalage des horaires doit être validé par l'inspection académique et par la ville.

Sortie à 16h20

Les parents ayant des enfants en élémentaire peuvent venir chercher leur enfant à Marie Marvingt à 16h20. Aujourd'hui, une vingtaine d'enfants sont concernés.

Depuis quelques semaines, les parents vont chercher les enfants directement dans les classes, ce rôle n'entrant pas dans les prérogatives de l'agent d'accueil.

Il est demandé à ces parents et nounous de **bien arriver à 16h20** et d'attendre avec discrétion la sortie de leur enfant, pour **éviter de trop déranger la classe**.

Accueil du Vendredi en classe

L'accueil dans les classes MS et GS le vendredi matin se passe bien. Les parents semblent plus à l'aise dans la classe pour poser des questions. *La FCPE a fait part de retours positifs des parents et enfants, qui apprécient ce moment différent.*

Les parents sont invités à rentrer dans la classe, mais **pas avant 8h50** et ne doivent **pas s'attarder après 9h**, afin de ne pas perturber les séances d'aide personnalisée et le démarrage de la journée.

M. Mignot indique ne pas avoir remarqué de problème particulier lié aux poussettes ou au temps supplémentaire que cet accueil peut représenter pour des parents pressés.

Les retards du matin

Certains parents ou nounous arrivent régulièrement jusqu'à 15 min en retard. Les cas récurrents seront désormais remontés au directeur pour qu'il reçoive les parents.

CLAVIM

Accueil Vacances

✓ **Pâques** : Le centre Marie Marvingt sera ouvert pendant les 2 semaines, avec du personnel habituellement affecté à Marie Marvingt

✓ **Été** : Le centre Marie Marvingt sera fermé pour cause de travaux dans la cour. Les centres maternelles les plus proches ouverts seront : Les Varennes, Ernest Renan.

✓ **Équipe Marie Marvingt** : Zahia et Nikita ont quitté le centre Marie Marvingt à la rentrée des vacances de février pour des raisons internes au CLAVIM. Nous leur souhaitons bonne continuation. Myriam et Julien ont rejoint l'équipe, ils sont les bienvenus !

✓ « Est-il possible de **retarder l'heure limite de l'accueil** au CLAVIM le matin de 9h à 9h30 ? » (PEEP), pour permettre un rythme différent pendant les vacances et le mercredi ainsi qu'une dépose facilitée des fratries dans différents établissements

→ M. Bourdon indique que ce n'est pas envisageable: La commande des repas à la société Avenance doit être faite avant 10h et le début des activités et les départs en sortie en seraient trop retardés

Il sera d'ailleurs rappelé aux parents que leur enfant ne pourra plus être accueilli s'il est déposé après 9h.

✓ M. Bourdon a rappelé que le CLAVIM offre une très **grande flexibilité pour l'inscription** des enfants aux centres de loisirs. Une réflexion pourrait être menée l'année prochaine pour rendre les inscriptions obligatoires via TELISS nouvelle version.

Nouveau Prestataire pour TELISS

Le nouveau prestataire pour TELISS a été choisi par la mairie. Nous avons demandé à ce que le groupe de travail, constitué de représentants de parents d'élèves, qui avait contribué à la rédaction du cahier des charges, puisse à nouveau participer aux tests avant la mise en place du nouveau portail.

Un portail efficace permettrait la disparition de la gestion des inscriptions papier à l'école.

Le nouveau portail devrait être en place au mois d'Août.

Le goûter

La PEEP demande à ce que le goûter soit plus copieux et que le camembert soit moins souvent servi.

→La mairie va vérifier si la demande est générale sur les écoles de la ville.

Le pain restant du déjeuner est resservi au goûter mais les produits laitiers ne peuvent l'être pour cause de rupture de la chaîne du froid.

Enquête Cantine

Comme l'année passée, nous allons partager un repas avec nos enfants. La PEEP a accepté notre proposition de se joindre à nous. Un compte-rendu de ce déjeuner vous sera transmis.

Fraîch'Attitude

Les enseignants participent cette année à l'opération qui fait découvrir fruits et légumes aux enfants.

L'opération se déroule en 2 temps : octobre pour les légumes et mai pour les fruits.

COOPERATIVE SCOLAIRE

✓ Les **recettes** (Dons + photos individuelles) : 7 500€.

La 2^{ème} phase des dons des parents et les bénéfiques des photos de classe ne sont pas encore pris en compte.

✓ Les **dépenses** (sorties, spectacles, fournitures scolaires et matériel pédagogique): 7 600€

Dépenses à venir: appareils photo numériques pour les classes, lecteur CD Audio, parcours motricité MS/GS, sur le reliquat de budget des années précédentes.

Vous trouverez les détails de ce point budgétaire à fin mars sur notre blog www.fcpeemm.org

DIALOGUE ECOLE - PARENTS

Les dernières communications de l'école avaient eu lieu par seule voie d'affichage. La FCPE a sollicité M. Mignot pour que les informations puissent être transmises également par email ou par les pochettes des enfants. La communication par courrier électronique sera de plus en plus utilisée, d'où l'importance de bien indiquer une adresse email valide à l'enseignant.

La diffusion des documents continuera à se faire par le biais de la pochette.

**L'EMPLACEMENT DU MEUBLE À POCLETTE A CHANGÉ DE PLACE !
PENSEZ À LE VÉRIFIER CHAQUE SOIR ET A RETOURNER LES POCHEttes RAPIDEMENT.**

Comme cette année, l'autorisation de transmettre leur adresse aux fédérations de parents d'élèves sera demandée à la rentrée aux parents. Cela nous permet notamment de vous envoyer périodiquement notre lettre d'information.

AGENDA

Pont de l'Ascension : la journée de classe du vendredi 3 juin a été remplacée par le mercredi 1^{er} juin. Il y aura un accueil CLAVIM le vendredi 3 juin.

Pour rappel, la FCPE Marie Marvingt a voté contre cette proposition :

- Les enfants qui ont une activité le mercredi ne pourront pas y assister, ni la rattraper
- Les familles qui ont une solution de garde le mercredi autre que le CLAVIM devront trouver et payer une solution alternative
- Les collégiens et lycéens ne font pas le pont, suivant ainsi le calendrier scolaire national

La FCPE a demandé à la mairie d'envisager pour les années à venir que les structures de loisirs de la ville puissent reporter cette journée en fin d'année scolaire.

Sorties

- ✓ Présentation Instruments / Voix : 22 mars MS/GS – 31 mars GS1
- ✓ Thoiry MS1 et MS2 : 29 mars

Portes ouvertes : dans les classes le **jeudi 7 avril de 17h30 à 19h.**

Photos de classe : mardi 24 mai au matin

Chorale : les enfants se réuniront à l'école Voltaire **samedi 28 mai** de 9h30 à 11h

P'tits Sauveteurs

En décembre 2009, les enfants de GS ont été formés à donner l'alerte en cas de danger.

La FCPE, à l'initiative de cette opération, va essayer de monter une nouvelle formation avant les vacances d'été. L'équipe enseignante y est très favorable.

Fête de l'école le 21 juin : nouvelle formule

La FCPE a fait un certain nombre de propositions à l'équipe pédagogique afin de renouveler la fête de l'école. L'organisation suivante a été retenue:

- ✓ 14h45-16h15 : jeux pour les enfants avec l'équipe enseignante et les parents volontaires
- ✓ 18h-20h : buffet musical, libre et gratuit, avec orchestre ou sono, à définir. Le buffet sera préparé par les parents

Les détails de cette journée doivent encore être organisés. Un **Comité des fêtes** sera constitué, sous l'impulsion de M. Mignot. Tous les parents qui le souhaitent peuvent rejoindre ce comité pour participer à cette journée et en faire un souvenir inoubliable pour les enfants.

Une communication de M. Mignot sera faite prochainement à l'ensemble des parents.

RYTHMES SCOLAIRES

La FCPE avait demandé que la question des rythmes scolaires soient mise à l'ordre du jour des conseils de classe du 2^{ème} trimestre dans toutes les écoles de la ville. L'objectif était de **recueillir les avis des équipes pédagogiques** sur ce sujet qu'ils connaissent bien, afin **d'alimenter le groupe de travail** mis en place par la mairie à notre initiative, pour que la ville puisse être pilote sur une organisation de la semaine qui soit **plus respectueuse des capacités et des besoins des enfants.**

Très peu d'écoles ont accepté d'évoquer cette question cruciale lors du conseil d'école. Marie Marvingt n'en a pas fait partie. Nous ne pouvons que le regretter.

Retrouvez en ligne chacun de ces sujets détaillés: www.fcpeemm.org